

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 7 décembre 2021

Convocation du : 26 novembre 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 13

Votants : 13

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR MAUNOURY REMY, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

**CS2021-048 Tarifs fermetures et réouvertures de compteurs, compteurs gelés, déplacements, et tarif horaire du syndicat au 01 janvier 2022**

Sur Proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 janvier 2022 :

- Fermeture de Compteur (comprenant l'enlèvement du compteur) : 80 € H.T
- Réouverture de compteur : 80 € H.T
- Traversée de route : 400 € H.T
- Remplacement d'un compteur gelé  
(Compteur, main d'œuvre et frais déplacement inclus) : 210 € H.T
- Déplacement de compteur à l'initiative du SIAEP gratuit
- Déplacement de compteur à l'initiative de l'abonné 370 € H.T  
(Terrassement de 2m inclus au-delà, le mètre supplémentaire sera à 17.00 € H.T)
- Tarif de la main d'œuvre du SIAEP 30 € de l'heure

Pour mémoire, conformément à notre délibération du 27 juin 2001, la fermeture des compteurs interviendra le 01 juillet de l'année en cours pour toutes les demandes écrites intervenant avant le 30 juin et le 01 janvier de l'exercice suivant pour les demandes effectuées avant le 31 décembre.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, accepte ces propositions.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 8 décembre 2021.  
Le Président,  
J.-L. LECOURT

